

COMITE SYNDICAL
Séance publique du 2 février 2026

Date de convocation du Comité syndical 19 janvier 2026
Nombre de membres du comité syndical en exercice 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés 9

L'an deux mille vingt-six, le 2 février à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Nadine GEORGEL, Richard MARION, Corinne SUBAI, Luc SEGUIN
Absents excusés ayant donnés pouvoirs : Tristan DEBRAY pouvoir à Stéphanie LEGER, Florence VERNEY-CARRON pouvoir à Luc SEGUIN
Absents excusés : Cédric VAN STYVENDAEL,
Absente : Samira BACHA-HIMEUR, Yves BEN ITAH

Président : Patrick ODIARD

Secrétaire de séance : Corinne SUBAI

Délibération n° 2026-01 – Budget primitif 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la circulaire NOR/IOC/B/10/15077C du 25 juin 2010, relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération 2022-21 du 22 juin 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023,
Vu la délibération 2024-51 du 9 décembre 2024 relative à l'adoption du règlement budgétaire et comptable,
Vu la délibération 2025-31 du 1^{er} décembre 2025 relative au débat d'orientation budgétaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2026 tel que ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011- Charges à caractère général	851 500 €	013-Atténuation de charges	88 500 €
012- Charges de personnel	11 091 000 €	70- Produits des services	1 541 000 €
65- Autres charges de gestion courante	36 000 €	74 - Dotations et participations	10 511 360 €
66 - Charges financières	- €	75 - Autres produits de gestion courante	64 140 €
67- Charges spécifiques	3 000 €	76 - Produits financiers	20 000 €
68- Dotations aux provisions et dépréciations	500 €	77 - Produits spécifiques	- €
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 000 €	042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 000 €
TOTAL	12 272 000 €	TOTAL	12 272 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20- Immobilisation incorporelles	23 000 €	10 - FCTVA	40 000 €
21 - Immobilisations corporelles	270 000 €	13 - Subventions d'investissement (métropole)	10 000 €
040- Opérations d'ordre (amortissement subventions inv)	47 000 €	040- Opérations d'ordre (amortissement immo)	290 000 €
TOTAL	340 000 €	TOTAL	340 000 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2026

Reçu en préfecture le 10/02/2026

Publié le 10.02.2026



ID : 069-256901398-20260202-D2026_01-DE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité le Comité syndical **APPROUVE** le budget primitif 2026 du Syndicat mixte, équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 12 272 000 € en fonctionnement et pour 340 000 € en investissement.

Le Président,


Patrick ODIARD

